RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA
COMMUNICATION

Mise en consultation du projet d'horaire national 2008 pour les transports publics

Le Département de la gestion du territoire communique :

Le projet d'horaire national 2008 est mis en consultation dès ce mardi 29 mai 2007. Disponible via internet, il peut être consulté à l'adresse www.projet-horaire.ch jusqu'au mercredi 11 juin 2007. La période horaire 2008 s'étendra sur une durée de douze mois, du dimanche 9 décembre 2007 au samedi 13 décembre 2008.

Les personnes intéressées peuvent transmettre leurs remarques portant sur le projet d'horaire national 2008 au moyen d'un formulaire disponible sur le site internet susmentionné. Les commentaires peuvent également être adressés à l'Office des transports du canton de Neuchâtel par fax ou par courrier conventionnel, jusqu'au mercredi 11 juin 2007 (cf adresse ci-dessous).

Pour les personnes ne disposant pas d'un accès à internet, des extraits du projet d'horaire national 2008 peuvent être obtenus auprès de l'Office des transports, qui se tient à disposition pour toute information complémentaire.

Office des transports
Rue de Tivoli 5
Case postale 24
2003 Neuchâtel
Tél. 032 889 67 01
Fax 032 889 62 60

Pour de plus amples renseignements :
Pascal Vuilleumier, chef de l'Office des transports, tél. 032 889 47 04.

Neuchâtel le 29 mai 2007

CH-2001 NEUCHÂTEL CHATEAU
TÉL. 032 889 40 39 FAX 032 889 60 07 COURRIEL: CORINNE.TSCHANZ@NE.CH